



MONITEUR (TRICE) SPORTIF (VE) SOCCER (EMPLOI ÉTUDIANT)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du responsable, l'étudiant(e) planifie et anime des activités d'initiation et/ou de perfectionnement de techniques de base du soccer.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Collégial en cours

Connaissance : selon le niveau de compétence du participant (initiation, compétition ou excellence) des différentes techniques et stratégies reliées à sa discipline sportive. Dans les différents principes et méthodes d'entraînement sportif. Des équipements requis pour un programme d'entraînement sportif. Des mesures de prévention et de soin des blessures sportives (un atout).

Habilités et qualités :

- Faire preuve de jugement et d'initiative;
- Pratiquer aisément sa discipline sportive;
- Posséder une expérience pertinente auprès de la clientèle 5 à 12 ans ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Faire preuve de créativité et de leadership ;
- Être prêt à accepter certaines modifications dans les horaires de travail ;
- R.C.R. et premiers soins à jour ;
- Programme national de certification des entraîneurs (P.N.C.E.)

Degré de qualification requise et reconnue

- Formation minimum niveau 1 – Initiation du P.N.C.E (programme nationale de certification des entraîneurs) ou formation Entraîneur-Animateur Enfants de la F.Q.S. (Fédération québécoise de soccer).
- Possède les connaissances reliées ou nécessaires à l'enseignement des techniques sportives dans le but d'offrir aux participants inexpérimentés des séances d'entraînement sécuritaires et éducatives, plutôt axées sur la participation (pour les postes sportifs)

N.B. référence de la discipline concernée, niveau 1 : Fédération sportive.

EXEMPLES DE TÂCHES À ACCOMPLIR

- Agir à titre de moniteur dans le cadre d'un programme d'activités sportives et ou culturelles axé sur l'initiation et/ou la compétition;
- Planifie un programme d'activités sportives (séances et équipements) en fonction des objectifs généraux fournis par son supérieur immédiat et du calendrier des compétitions;
- Transmet les informations concernant la programmation;
- Anime les activités en respectant la planification et les objectifs initiaux du programme tout en l'adaptant aux besoins de la clientèle;
- S'assure en tout temps de l'application des normes de sécurité prescrites relativement aux équipements et à la pratique de l'activité;
- Participe aux réunions de travail et au processus d'évaluation de son programme;
- Exécute toute autre tâche sur demande.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PÉRIODE D'EMPLOI : Période estivale 2010

HORAIRE DE TRAVAIL : Horaire variable selon les besoins